

# COMMENT LES CONSERVATEURS ATTAQUERONT LES DROITS DES TRAVAILLEURS

LES PARTIES ET LES POLITIENS CONSERVATEURS À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT AU CANADA PRÉPARENT UNE ATTAQUE VIRULENTE CONTRE LES DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS DE NOTRE PAYS. VOICI COMMENT ILS COMPTENT S'Y PRENDRE.

## ADHÉSION SYNDICALE OBLIGATOIRE

La législation actuelle du travail permet aux travailleurs de négocier auprès de leur employeur une disposition dans leur convention collective exigeant que les travailleurs régis par cette convention soient membres du syndicat. Mise à part la responsabilité de payer des cotisations, d'autres responsabilités vont de pair avec l'adhésion notamment de participer à des actions collectives afin de défendre et d'améliorer la convention collective.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** dépouiller les travailleurs de leur droit de mener des actions collectives en rendant illégal le fait d'avoir des dispositions dans une convention collective qui obligeraient les travailleurs à être membre du syndicat.

## COTISATIONS SYNDICALES OBLIGATOIRES

La législation du travail actuelle exige qu'un travailleur régi par une convention collective doive payer des cotisations syndicales. Le principe est que les travailleurs qui profitent pleinement des avantages de la situation de membre d'un syndicat devraient verser des cotisations.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** retirer toute exigence stipulant que les travailleurs doivent payer des cotisations syndicales, mais que les personnes qui ne sont pas membres continuent de profiter pleinement, et ce gratuitement, des avantages que le syndicat a obtenus pour ses membres.

## RETENUE À LA SOURCE OBLIGATOIRE DES COTISATIONS

La législation du travail actuelle exige qu'il y ait des dispositions dans les conventions collectives qui obligent les employeurs à percevoir les cotisations syndicales au moyen de retenues salariales au nom du syndicat. Ceci est également appelé les retenues syndicales. Ceci ne coûte pratiquement rien à l'employeur. Si les syndicats devaient le faire eux-mêmes, cela leur prendrait énormément de temps et leur coûterait beaucoup d'argent.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** permettre aux employeurs de passer outre leurs obligations de percevoir les cotisations et de les laisser à la discrétion de ces derniers.

## SCRUTINS DE GRÈVE ET DE RATIFICATION

Les syndicats mènent leurs propres votes de grève et de ratification de convention collective en suivant les règles établies qui sont assujetties à un examen par les membres.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** s'ingérer dans les affaires des syndicats en demandant au gouvernement de superviser tous les votes grève et de ratification.

## PROCESSUS D'ARBITRAGE

Les syndicats et les employeurs peuvent avoir accès à un processus d'arbitrage par une tierce partie pour résoudre leurs différends en ce qui concerne des violations potentielles de la convention collective.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** renforcer le niveau d'ingérence et d'intervention dans le processus d'arbitrage par une tierce partie neutre.

## FINANCEMENT DE LA PART DES SYNDICATS À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET POUR DES ENJEUX SOCIAUX

Les syndicats s'impliquent souvent auprès d'organismes communautaires qui soutiennent d'importantes questions de justice sociale, notamment ceux qui œuvrent en faveur de l'égalité, des droits de la personne et de meilleures conditions de travail pour tous.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** limiter le droit des syndicats de contribuer à des campagnes relatives à des enjeux politiques et sociaux, alors que les entreprises ne sont pas soumises à de telles restrictions.

## COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le gouvernement Harper a déjà adopté une loi qui exige que les syndicats soumettent les données de leurs transactions financières dans un registre tenu par le gouvernement. Les entreprises n'ont pas cette exigence.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** continuer à adopter de nouvelles lois qui ciblent les travailleurs et limitent les droits syndicaux.

## ATTAQUE DES SYNDICATS ÉTUDIANTS

Les syndicats des étudiants universitaires ont des structures semblables à celles des syndicats de travailleurs. Ils défendent les préoccupations des étudiants et s'impliquent dans de nombreuses campagnes de justice sociale. Tim Hudak, chef des Conservateurs de l'Ontario, a déposé des politiques en ce qui concerne les syndicats étudiants.

**LES CONSERVATEURS ENVISAGENT DE** mettre en place des lois qui traiteraient les syndicats d'étudiants de la même manière que les syndicats de travailleurs lorsqu'il s'agit de l'adhésion et des cotisations.